

Colloque « Call for papers »

Les cultures de l'enseignement musical à l'école en Suisse

La Haute école spécialisée de Lucerne – Musique organise les 16 et 17 novembre 2018 à Lucerne un Colloque intitulé : *Les cultures de l'enseignement musical à l'école en Suisse*. L'Association Suisse romande de recherche en éducation musicale (ASRREM) et l'Association suisse de didactique de la musique (VFDM.CH) y sont associées en tant que partenaires. Nous invitons les chercheurs.euses ainsi que les professeurs.es de musique à nous soumettre une communication.

Thème du colloque

En 1992, Walter Baer, alors chef du Département de musique scolaire à la Haute École de Musique de Zurich, a défini huit caractéristiques types, applicables à l'enseignement musical au sein du système scolaire suisse. Il s'agissait : 1. de la diversité culturelle, 2. du fédéralisme, 3. du pragmatisme, 4. de la volonté de coordination, 5. de la liberté de méthode, 6. du droit de participation du corps enseignant et des associations spécialisées, 7. de la priorité donnée à la pratique du chant et des instruments dans les écoles, ainsi que, 8. des influences des conservatoires dans l'éducation musicale générale.

Mais, un quart de siècle plus tard, à quoi ces lignes directrices suisses qui promouvaient une « didactique de l'enseignement de la musique façonnée à partir du terrain » (Ernst Weber, traduction libre) ont-elles abouti ? Le Colloque questionne la manière dont la diversité culturelle observée par Walter Baer s'exprime aujourd'hui dans les différents aspects de l'enseignement musical à l'école en Suisse. D'une part, l'objectif de ce Colloque est de mettre en lien les impulsions et les expériences de la pratique avec les réflexions théoriques et les résultats de la recherche. D'autre part, à titre d'exemple, les différentes cultures de l'enseignement musical peuvent s'exprimer :

- dans le rapport entre tradition personnelle et culture musicale globalisée ;
- dans la prise en compte des différentes cultures (migratoires) musicales ;
- dans les caractéristiques de la transmission au niveau de la formation des enseignants ;
- dans la relation entre les prescriptions institutionnelles (programmes d'étude, supports d'apprentissage) et le déroulement réel de l'enseignement ;
- dans le rapport entre les modèles (didactiques) collectifs appliqués et les approches spécifiques à chaque enseignant ;
- dans les caractéristiques actuelles de la pratique musicale et sa présence dans l'enseignement et le cursus.

Il convient en outre d'évaluer les similitudes et/ou les différences en fonction des régions linguistiques, ainsi que les changements et/ou les constantes de la discipline scolaire *Musique* en Suisse. Les perspectives internationales et la vision des pays voisins seront mises en avant dans le cadre des exposés de nos invitées d'honneur, Madeleine Zulauf et Alexandra Kertz-Welzel.

Formats de communication

Nous mettons à votre disposition trois formats de communication :

- des exposés individuels de 20 minutes,
- des sessions composées de trois exposés sur le même thème (90 minutes au total, y compris discussion) ainsi que,
- des ateliers de 90 minutes.

Dans le cadre des exposés et sessions, il s'agit, par exemple, de présenter les résultats de recherches empiriques ou discuter des thématiques relatives aux sciences de l'éducation ; les ateliers peuvent être conçus sous forme d'aperçu pratique, suivi d'une réflexion ou de forums de discussion thématique. Nous serions ravis de pouvoir accueillir des exposés concernant l'enseignement de la musique au secondaire 2 (gymnase) ou orientés sur les similitudes et les dissemblances entre les différents cycles et niveaux scolaires. L'infrastructure ordinaire (sonorisation, beamer, ordinateur) ainsi qu'un piano/e-piano et un nombre limité d'instruments de percussion sont mis à disposition pour les ateliers.

Abstracts et sélection des exposés

Les abstracts, entre 1500 à 2000 caractères, sont à rédiger en allemand, en français ou en italien. Il convient par ailleurs d'indiquer si l'article doit paraître dans les actes du colloque et de joindre une biographie succincte (500 caractères). Les envois doivent parvenir à regula.steiner@hslu.ch d'ici le 14 mai 2018. Les abstracts seront transmis au comité de programme (Olivier Blanchard, Marc-Antoine Camp, Sabine Chatelain, François Joliat, Jürg Huber, Jürg Zurmühle) sous forme anonyme afin d'être évalués. La réponse sera donnée d'ici le 20 juin 2018.

Publication

Il est possible de publier des articles dans les actes du colloque (probablement proposés sous forme imprimée et en ligne). Les manuscrits doivent être transmis jusqu'au 31 janvier 2019. La publication est prévue pour mi-2019.

Informations complémentaires

Fin juin 2018, le programme sera annoncé et les invitations envoyées. Le nombre de participants est limité à septante personnes. Les frais de participation, y compris le repas de soir du vendredi et le lunch du samedi, se montent à CHF 120.–. La participation est gratuite pour les membres de la Haute école spécialisée de Lucerne ainsi que pour ceux de l'ASRREM et du VFDM. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des participants. Les recommandations d'hôtels et le formulaire d'inscription seront disponible sur la site Internet www.hslu.ch/schulmusiktagung.

Veuillez transmettre vos questions et suggestions à Regula Steiner (regula.steiner@hslu.ch).

Au nom du comité de programme et d'organisation

Olivier Blanchard

Marc-Antoine Camp

Sabine Chatelain

Jürg Huber

François Joliat

Regula Steiner

Jürg Zurmühle

Lucerne, le 26 février 2018